Révision de la collection des Méduses du Muséum National d'Histoire Naturelle

IV

par M. Gilbert Ranson.

Genre **Eucheilota** Mc Crady, 1857.

Eucheilota maculata Hartlaub, 1897.

Hartlaub a donné ce nom à une Méduse dont l'unique différence avec *Eucheilota ventricularis* Mc Crady réside dans la présenee de quatre taches ocellaires noires sur les parois de l'estomac. Il signale d'autres caractères distinctifs ; ils sont peu nets en apparence. Depuis les récoltes de Vanhöffen on reconnaît qu'ils ont peu de valeur. Le nombre des tentacules était, dans les exemplaires de Mc Crady de 16 à 20. Hartlaub insiste sur la présenee de plus de 20 tentacules dans son espèce. D'après lui, la diagnose générique de Hæckel signalant 16-32 tentacules se rapporte bien à la Méduse d'Helgoland. Or, les échantillons provenant de l'expédition de la « Valvidia » et récoltés dans l'Océan Indien et la Mer Rouge (Vanhöffen, 1910, p. 228) ont jusqu'à 32 tentacules. Ce dernier les rapporte, sans hésitation, à *Eucheilota ventricularis*. Le nombre de bourgeons tentaculaires à divers stades, entre les grands tentacules, devient également plus élevé et l'observation de Hartlaub à ce sujet n'est plus à retenir.

Vanhöffen s'exprime, d'autre part, ainsi : « Il y a 2 cirres, un de chaque côté des bulbes tentaculaires, déjà apparents chez les bourgeons tentaculaires. « Les exemplaires à ma disposition, provenant des côtes de la Manche, possèdent de très petits bourgeons dont les cirres latéraux ne sont pas encore apparents. Ces faits viennent contredire l'opinion de Hartlaub suivant laquelle il y aurait une différence à ce sujet entre son espèce et celle de Mc Crady.

En ce qui concerne la répartition géographique, *Eucheilota ventricularis* n'avait été signalée que des côtes américaines de l'Atlantique Nord ; les récoltes de la « Valdivia » nous montrent qu'elle est nettement cosmopolite. Dans ces conditions, il ne reste plus, comme seul caractère différentiel, que les taches ocellaires noires des parois de l'estomac. Il est difficile d'admettre qu'une espèce puisse se définir

par ce seul trait secondaire. La Méduse européenne, même si ses taches ocellaires stomacales sont constantes, comme l'assure Hartlaub, est donc très vraisemblablement une simple variété de l'américaine. Notre matériel n'est cependant pas assez varié ni assez bien conservé pour prendre l'initiative d'une modification à la délimitation des espèces de ce genre.

Hartlaub a élevé l'œuf, en a suivi le développement et a décrit les premières phases du jeune Hydroïde. Il croit pouvoir l'identifier à *Campanulina Hincksii* Hart. Cependant P. L. Kramp a démontré que la position systématique de ce dernier est incertaine et que ce ne doit pas être lui qui émet cette Méduse (1926-1927).

Elle est récoltée à Helgoland d'août à octobre ; elle est assez commune sur les côtes W. du Jutland de juillet à novembre. Dans le Kattégat, elle est assez rare. Elle a été signalée près de Douvres (Angleterre) et près de la côte de Belgique en août et septembre. Elle est très commune parfois à Nieuport et Ostende. La libération des Méduses semble donc avoir lieu en juillet-août ; elles disparaissent en novembre.

La collection du Muséum en possède deux échantillons récoltés par A. Billard.

1° Le premier à Saint-Waast en juillet 1901 ; il a 20 grands tentacules avec bulbes basaux très gros, trois gros bourgeons tentaculaires dans chaque quadrant, trois plus petits et enfin irrégulièrement répartis de très petits bourgeons dont les cirres n'ont pas encore fait leur apparition. L'estomac est court avec quatre lèvres recourbées. Les gonades assez proéminentes s'étendent sur presque toute la longueur des canaux radiaires ne laissant qu'un court espace aux extrémités proximale et distale. Il a été fixé au sublimé acétique ; sa coloration générale brun-rouille ne laisse voir aucune particularité de pigmentation naturelle. Je le rapporte à l'espèce de Hartlaub parce qu'il a été récolté dans la Manche. — 2° Le second, à Saint-Waast en 1902. Ses gonades couvrent les deux tiers seulement de la partie distale des canaux radiaires. Il est moins bien conservé. Il a 16 grands tentacucles.

Famille EUTIMIDÆ Hæckel, 1879 sens. emend.

Dans ma précédente Note, j'ai défini la famille *Eutimidæ* de la façon suivante : *Leptomedusæ* avec lithocystes clos et 4 ou 8 canaux radiaires. Cette définition n'est pas assez précise. L'étude détaillée d'une Méduse de Djibouti, *Phortis pellucida* (Will), qui a fait l'objet d'un travail présenté au Congrès des Sociétés savantes de Toulouse en 1933 et paru dans le n° 628 du Bulletin de l'Institut océanographique de Monaco, m'a entraîné depuis à réviser complètement

l'ancienne famille *Eucopidæ* de Gegenbaur et à la remplacer par trois familles ainsi définies :

MITROCOMIDÆ : *Leptomedusæ* à lithocystes ouverts.

EUCOPIDÆ : *Leptomedusæ* à lithocystes clos, sans pédoncule stomacal ; 4 ou 8 canaux radiaires.

EUTIMIDÆ : *Leptomedusæ* à lithocystes clos, avec pédoncule stomacal ; 4 ou 6 canaux radiaires.

O. MAAS, tout en réunissant le genre *Octocanna* aux *Eucopidæ*, alors que Hæckel et A. Mayer en font un genre de la famille *Æquoridæ*, le rattachait à une sous-famille, *Octocannidæ* qu'il considérait comme intermédiaire entre les Eucopidés et les Æquoridés. Je ne crois pas que la sous-famille soit un groupement naturel. Il reste donc à savoir si le genre *Octocanna* fait partie d'une famille bien définie ou s'il doit être réuni aux Eucopidés, desquels il se rapproche le plus. Le nombre des canaux radiaires n'est pas le seul caractère à envisager. Vanhöffen a probablement raison lorsqu'il réunit *Irenopsis* à *Phortis*, ne considérant pas le nombre de canaux radiaires comme un caractère générique, parce que les espèces de ces deux genres sont par ailleurs absolument identiques. La comparaison, par contre, basée uniquement sur le nombre de canaux radiaires, entre les deux familles *Eucopidæ* et *Eutimidæ* (ou sous-familles correspondantes à cette date) me semble très superficielle. Il est entraîné ainsi à faire d'*Octocanna* un synonyme de *Phialidium*. Si nous considérons, non seulement le nombre de canaux radiaires, mais l'ensemble des caractères morphologiques, nous ne pouvons pas suivre Vanhöffen.

Le genre *Octocanna* est bien net. A quelle famille devons-nous le rattacher ? Je discuterai cette question ailleurs, plus tard, en utilisant du matériel à ma disposition. Ici, je le réunis aux Eucopidés, tels que je viens de les définir.

Dans le travail faisant l'objet de la révision dont je parle plus haut, je n'ai envisagé que les genres à nombreux lithocystes de la famille *Eutimidæ*. Je voudrais maintenant examiner cette dernière dans son ensemble et apporter une contribution à la morphologie comparée des espèces de cette famille.

MORPHOLOGIE COMPARÉE DES EUTIMIDÉS.

A. MAYER, en 1910, décrit trois genres seulement à 8 lithocystes : *Saphenia*, *Eutima* et *Eutimium*. Ce dernier a été créé par HÆCKEL en 1879, pour l'espèce *Eutimium elephas*. Il a été reconnu depuis que cette dernière appartient au genre *Eutima*. A. MAYER conserve néanmoins le nom du genre, en amplifiant son sens, pour d'autres Méduses. Il est préférable, comme l'explique BIGELOW en 1913, et comme le fait P. L. KRAMP, de suivre Hartlaub qui a remplacé le terme en

1897, par celui de *Eutonina* pour désigner les Méduses de cette famille ayant 8 lithocystes adradiaires, de nombreux tentacules et ni verrues ni cirres marginaux ; enfin 4 gonades sous-ombrellaires. A. Mayer ajoute justement : « *Eutimium (Eutonina)* bears the same relation to *Eutima* as *Phortis* does to *Eirene.* » Nous placerons donc le genre *Eutonina* avant *Eutima*, comme *Phortis* est avant *Eirene.* Cela est logique parce que l'absence de cirres et de verrues nous apparaît comme un caractère plus primitif ou plus exactement comme devant correspondre à une constitution protoplasmique plus simple.

D'autre part, le genre *Eirene* est défini par ses cirres, mais surtout par la situation de ses gonades qui sont uniquement sous-ombrellaires. Le genre *Tima* englobe des espèces dont les gonades sont à la fois au niveau de la sous-ombrelle et du pédoncule stomacal. Elles ont indifféremment des verrues ou des cirres marginaux ou parfois les deux. Les espèces à 8 lithocystes présentent les mêmes caractéristiques. A. Mayer a groupé dans le genre *Eutima* toutes les Méduses réparties par Hæckel dans 5 genres : *Eutima, Eutimeta, Octorchis, Octorchandra* et *Eutimalphes.* Une compression des genres était indispensable car Hæckel plaçait certainement dans des genres différents de simples stades d'une même espèce. A. Mayer a cependant exagéré dans le sens contraire. Le genre *Eutima* tel qu'il l'a défini en 1910, me semble composé d'espèces disparates appartenant au moins à deux genres. Nous y trouvons, en effet, des Méduses dont les gonades ne sont situées que sur la portion sous-ombrellaire des canaux radiaires et d'autres dont les gonades s'étendent sur toute la longueur des canaux radiaires, depuis l'estomac jusqu'au bord de l'ombrelle. Dans ce dernier cas, elles peuvent être formées d'une seule partie sans solution de continuité ou au contraire de deux portions séparées.

La disposition des gonades sur les canaux radiaires constitue le caractère essentiel pour distinguer les genres, à condition toutefois qu'elle soit bien interprétée. Hæckel l'a bien utilisée mais comme il n'a pas discuté l'origine des variations de celle-ci, sa classification est tout à fait artificielle comme je le montrerai plus loin.

En apparence, d'une façon générale, cette disposition des gonades est en corrélation avec la longueur du pédoncule. Nous pouvons dire que les espèces à pédoncule court ont des gonades au niveau de la sous-ombrelle seulement. Celles à pédoncule moyen ont des gonades sans solution de continuité, à la fois au niveau de la sous-ombrelle et du pédoncule stomacal. Celles à pédoncule stomacal très long ont des gonades situées aux mêmes endroits mais séparées en deux parties, réduites même quelquefois au pédoncule seulement. Chez ces dernières espèces il se produit, au cours du développement, un phénomène facile à prévoir, montrant bien l'importance de ce caractère. Chez les jeunes exemplaires dont le pédoncule est court, les gonades

peuvent se trouver seulement au niveau de la sous-ombrelle. On peut les confondre à ce stade avec les premières. Par la suite, la gonade fait également son apparition au niveau du pédoncule. Nous avons des exceptions à cette règle. *Eutima cœrulea* et *Eutima pretiosa* dont le pédoncule est relativement court ont cependant des gonades développées sur toute la longueur des canaux radiaires, sans solution de continuité.

Le rapport apparent entre le développement de la gonade sur les canaux radiaires et la longueur du pédoncule est par conséquent relatif. Il ne s'agit pas d'une relation de cause à effet. C'est évidemment le premier caractère qui est le plus essentiel pour distinguer les genres. Ces deux caractères morphologiques sont liés à une cause commune, la constitution protoplasmique. Le premier extériorise le mieux celle-ci.

Le rapport entre la position de la gonade et la longueur du pédoncule, bien qu'il soit relatif, nous permet cependant de penser que les gonades se développent suivant le mode de projection du bol alimentaire et en des points où l'excitation de l'épithélium par celle-ci est particulièrement forte et constante. La portion sous-ombrellaire de la gonade chez les Méduses dont le canal radiaire est entièrement recouvert par celle-ci, se forme très probablement lorsque la Méduse est jeune. L'épithélium continue chez l'adulte à former des produits sexuels à cet endroit, malgré la faiblesse du courant nutritif à ce niveau. Il est par suite naturel de trouver chez certaines de ces espèces des gonades dont la portion sous-ombrellaire est plus ou moins réduite chez l'adulte ; c'est peut-être le cas chez *Eutima elephas*. Cette portion sous-ombrellaire peut même disparaître chez l'adulte. En se plaçant uniquement à ce point de vue, nous distinguerons donc deux grands groupes dans la famille *Eutimidæ* : Méduses à gonades uniquement sous-ombrellaires et Méduses à gonades développées sur toute la longueur des canaux radiaires.

L'interprétation physiologique ci-dessus de la disposition des gonades sur les canaux radiaires, nous conduit à envisager comme de simples variantes spécifiques la présence, dans le second groupe, de gonades avec solution de continuité ou absence de la portion sous-ombrellaire.

Hæckel, en 1879, distinguait des Méduses à 4 gonades et des Méduses à 8 gonades, réunissant dans les premières celles à gonades uniquement sous-ombrellaires et celles à gonades s'étendant sur toute la longueur des canaux radiaires, mais sans solution de continuité. Il reportait dans le second groupe celles dont les gonades forment 8 tronçons. On a ici un bel exemple de groupement purement artificiel.

D'autres caractères s'associent à la disposition des gonades sur les canaux radiaires et au développement du pédoncule stomacal ; c'est

le nombre de tentacules, la forme de la base de ceux-ci, la présence ou l'absence de verrues ou de cirres marginaux.

D'une façon générale et, de ce fait superficiellement encore, on constate que les Méduses avec pédoncule court et gonades au niveau de la sous-ombrelle seulement possèdent des tentacules nombreux. Le bord de l'ombrelle chez les unes ne possède aucun autre organite ; chez les autres il est pourvu de cirres disposés irrégulièrement ou de chaque côté des bulbes et bourgeons tentaculaires. Chez ces Méduses, les bulbes de base des tentacules sont très caractéristiques, fortement renflés en forme de barillet. Au contraire, les Méduses avec gonades sur toute la longueur des canaux radiaires, en une ou deux parties, possèdent un nombre de tentacules relativement restreint. Il est de deux, quatre ou huit chez les espèces dont le pédoncule stomacal est très long. Il augmente en même temps que le pédoncule se raccourcit. Ces tentacules sont, d'autre part, également très caractéristiques. Ils ne possèdent pas de bulbes basaux. A leur départ du bord de l'ombrelle ils sont cylindriques ou aplatis, mais en tout cas étroits et s'effilant progressivement. Chez les espèces intermédiaires comme *Eutima pretiosa* et *Eutima cœrulea* qui possèdent un assez grand nombre de tentacules, les bulbes basaux sont tout au plus coniques, très allongés.

Si le nombre des tentacules est relativement faible chez les Méduses à long pédoncule et longues gonades, il y a par contre entre eux un très grand nombre de bourgeons tentaculaires qui restent rudimentaires et des bourgeons encore plus petits ou verrues. Les cirres marginaux ont tendance à disparaître chez ces Méduses ; ils sont d'autant plus rares que le pédoncule stomacal est plus long.

On trouve des cas intermédiaires. Chez les espèces à longues gonades mais dont le pédoncule est relativement court, les cirres sont en très grand nombre sur le bord de l'ombrelle et disposés comme chez celles dont les gonades sont réduites à la sous-ombrelle. Lorsque le pédoncule est plus long, les cirres se trouvent seulement à la base des tentacules, un de chaque côté, et de la même façon à la base des bourgeons tentaculaires ou des verrues marginales. Enfin, lorsque le pédoncule est très long, les cirres font totalement défaut. *Eutima mira* Mc Cardy constitue à ce sujet un cas très intéressant. Lorsqu'elle est jeune, le bord de l'ombrelle présente des cirres de chaque côté de la base des tentacules ; lorsqu'elle est adulte elle n'a plus de cirres.

Toutes ces variations peuvent s'interpréter objectivement de la façon suivante. Le nombre et la forme des tentacules nous apparaissent nettement liés à la quantité de matière nutritive qui arrive dans le canal circulaire. Il en est de même de la présence ou de l'absence des autres organites du bord de l'ombrelle, verrues et cirres marginaux, mais surtout des premières. Il y a, eu égard à la réparti-

tion du bol alimentaire, une sorte de compensation entre l'extension des gonades et la réduction des organites du bord de l'ombrelle. C'est une constatation dont les conséquences pourront présenter un très grand intérêt pour l'interprétation de certaines dispositions morphologiques dans d'autres groupes.

L'anatomie comparée des espèces de cette famille de Leptoméduses nous a permis de constater des associations de caractères morphologiques, des corrélations. Mais celles-ci n'expriment que des rapports de conséquences comme toutes les lois statiques de l'anatomie comparée et non des rapports de cause à effet. Ils sont, par suite, très relatifs et présentent des exceptions. Ces rapports, ces lois, qui constituent néanmoins la première étape importante de la connaissance, ne présentent d'intérêt réel qu'à la condition de nous permettre d'analyser et de pénétrer le mécanisme du fonctionnement protoplasmique. Chaque caractère morphologique est déterminé par la constitution protoplasmique de l'espèce, plus exactement peut-être par la constitution de son idioplasma ou plasma germinatif. Entre la forme avec toutes ses particularités, toutes ses variations, et le plasma germinatif il y a un rapport de cause à effet, toutes les conditions extérieures de vie étant données, évidemment.

Un premier caractère morphologique, le nombre de lithocystes sur le bord de l'ombrelle nous permet, tout d'abord, de distinguer deux groupes de genres, ceux à 8 lithocystes et ceux à nombreux lithocystes. Dans chacun de ces groupes, la disposition des gonades sur les canaux radiaires constitue le caractère véritablement bien net et constant permettant de définir objectivement les genres. Les autres caractères, longueur du pédoncule, nombre des tentacules, nombre des gonades, bien qu'ils soient en rapport avec le précédent, sont beaucoup trop variables pour servir de base à la classification, pour exprimer morphologiquement, d'une façon précise, un caractère protoplasmique profond.

Ainsi, la classification de Hæckel, basée uniquement sur ces derniers caractères, est artificielle. A. Mayer, a correctement séparé séparé les genres *Phortis*, *Eirene* et *Tima* a nombreux lithocystes, mais n'a pas été aussi heureux pour les genres à 8 lithocystes. D'après ce qui précède, le genre *Eutima*, tel que le comprend cet auteur, contient en réalité deux genres possédant, le nombre de lithocystes mis à part, les mêmes caractéristiques que les genres *Eirene* et *Tima*. Les considérations générales exposées ci-dessus sont en effet valables pour toute la famille *Eutimidæ*. Elles nous conduisent à nous demander si le maintien du genre *Saphenia* est logique. La présence de deux tentacules seulement ne paraît pas susceptible de caractériser un genre. Le nombre de tentacules, avons-nous vu, peut se réduire à quatre chez les espèces dont le pédoncule est très long (*Eutima elephas* par exemple) ; la bordure de l'ombrelle, dans ce cas, porte

des verrues très nombreuses. C'est le cas aussi chez *Saphenia.* Les gonades des espèces appartenant au genre *Saphenia* s'étendent sur presque toute la longueur des canaux radiaires ou uniquement sur le pédoncule, comme chez *Eutima elephas.* Ce sont là des caractères bien nets qui, nous venons de le voir, appartiennent à toutes les Méduses de cette famille, possédant des gonades développées au niveau de la sous-ombrelle et du pédoncule. J'ai dit, plus haut, qu'on pouvait prévoir des espèces chez lesquelles la partie sous-ombrellaire de la gonade disparaît chez l'adulte. On peut ajouter qu'il n'est pas étonnant de trouver dans le même genre des Méduses dont la gonade se trouve seulement au niveau du pédoncule. Ainsi rien ne distingue génériquement les Méduses du genre *Saphenia* de celles du genre *Eutima.* La présence de deux tentacules seulement est dans ce cas un caractère spécifique.

Le genre *Irenopsis*, créé en 1886 par Goette, ne semble pas non plus justifié. Vanhöffen l'a signalé en 1913. En effet, l'espèce *Irenopsis hexanemalis* Goette, la seule espèce connue de ce genre, possède un pédoncule stomacal et n'a pas de cirres marginaux ; elle ne diffère pas d'une espèce du genre *Phortis* si ce n'est par le nombre des canaux radiaires. Or, celui-ci seul, non associé à d'autres caractères morphologiques ne peut définir un genre, mais tout au plus une espèce. Vanhöffen va cependant plus loin. Il considère l'espèce de Gœtte comme une simple variété de *Phortis pellucida* (Will). Ici il m'est impossible de le suivre. Examinons ses arguments. Browne, en 1905, décrit cette espèce de Ceylan en se basant sur 27 spécimens dont 6 seulement présentent une variation numérique des canaux radiaires, le nombre de ceux-ci étant respectivement : 4, 7, 8, 8, 9, 11. Vanhöffen lui-même en a trouvé dans la collection du « Vettor Pisani », récoltées au large de Hongkong, quelques exemplaires à 6 et un exemplaire à 5 canaux radiaires. Goette n'a pas signalé de variantes. O. Maas, en 1905, trouve dans la collection du Siboga, 8 exemplaires à 5 canaux sur 100 exemplaires à 6 canaux ; il n'a pas trouvé d'exemplaires à 4 ou 7 canaux.

D'après Vanhöffen, si nous devions créer un genre pour les Méduses à 6 canaux, il serait nécessaire d'en créer un pour chaque Méduse présentant un nombre de canaux radiaires différent. A mon avis, la question ne se présente pas de cette façon, car en suivant le raisonnement de cet auteur nous sommes entraînés à considérer chacune des Méduses, présentant un nombre particulier de canaux radiaires, comme une espèce spéciale ou tout au moins comme une variété. C'est à cette dernière solution que s'arrête Vanhöffen. Or, dans la famille *Eutimidæ* nous trouvons de nombreuses espèces présentant des variations individuelles et nous ne pouvons pas caractériser autrement les différences dans le nombre des canaux radiaires. Chez *Phortis pellucida* (Will), Valeria Neppi a signalé des

variations individuelles, mais on n'a pas trouvé d'exemplaires à 6 canaux radiaires ; il y en a toujours quatre. Si nous réunissons au contraire l'ensemble des récoltes qui ont été faites de l'espèce de GOETTE, comme je l'ai fait plus haut, nous constatons sans aucun doute possible que l'espèce a fondamentalement 6 canaux radiaires. Les exemplaires dont le nombre de canaux diffère, sont en très petit nombre ; ils doivent être considérés comme de simples cas exceptionnels.

De ces considérations, il se dégage la conclusion suivante : *Irenopsis hexanemalis* Goette est un *Phortis* mais très probablement une espèce particulière. Nous l'appellerons donc *Phortis hexanemalis* (Goette). Je suis d'autant plus entraîné vers cette conclusion que *Phortis pellucida* (Will) se trouve dans la même région de l'Océan Indien. Nous n'avons malheureusement qu'un seul exemplaire de cette dernière provenant de la côte de Zanzibar ; il serait extrêmement intéressant d'avoir un matériel plus abondant de la même origine. *Phortis hexanemalis* (Goette) est par contre très bien connue dans tout l'Océan Indien et l'Océanie.

VANHÖFFEN a encore développé les mêmes considérations en s'appuyant sur le nombre de canaux radiaires à propos des genres *Phialidium* et *Octocanna* qu'il a réunis ne conservant que le premier, faisant des deux espèces d'*Octocanna* de simples variétés de *Phialidium phosphoricum*. Je démontrerai ailleurs qu'il est encore impossible de le suivre dans ce cas. Ces deux genres sont eux-mêmes bien distincts car ils diffèrent essentiellement par d'autres caractères anatomiques que le nombre de canaux radiaires, ce qui n'avait pas lieu pour *Phortis* et *Irenopsis*. Si le genre *Phialidium* possède fondamentalement 4 canaux, le genre *Octocanna* en a 8, avec, dans les deux cas, des variantes individuelles qui ne distinguent nullement des variétés. Je reviendrai longuement ailleurs sur cette question en discutant la position systématique du genre *Octocanna*.

Je dois signaler en passant que BROWNE, en 1905, a comparé son *Phialidium tenue* Browne 1903, de l'Archipel des Maldives avec les échantillons d'*Irenopsis hexanemalis* de Ceylan. Il reconnaît, chez la première, l'existence réelle d'un pédoncule stomacal, ce n'est donc pas un *Phialidium* ; mais il pense que ce peut être un échantillon anormal d'*Irenopsis hexanemalis*. La présence d'un pédoncule stomacal nous oblige à reconnaître que le rapprochement, comme l'a fait O. MAAS, de cette espèce avec *Phialucium virens* Bigelow et *Mitrocoma mbengha* A. Agassiz et A. Mayer, est erroné. Il est vrai que cet auteur n'a jamais apprécié le pédoncule stomacal du groupe *Eirene-Eutima* à sa juste valeur. Si nous comparons la description et le dessin de *Phialidium tenue* Browne avec ceux de Valeria Neppi pour *Phortis pellucida* (Will) nous sommes tentés d'y voir une grande ressemblance et comme cette dernière espèce a été trouvée sur la

côte de Zanzibar, il ne serait pas étonnant de la retrouver à l'Archipel des Maldives. *Phialidium tenue* Browne est très probablement synonyme de *Phortis pellucida* (Will) et non pas un cas tératologique d'*Irenopsis hexanemalis* Gœtte.

(A suivre.)